



Association québécoise
de soins palliatifs

Appel d'offres de services comptables pour la vérification comptable annuelle de l'AQSP (Association québécoise de soins palliatifs)

Date limite de présentation des propositions :

Le 18 mars 2020, 18 h

Renseignements préliminaires

Les soumissions concernant le présent appel d'offres doivent être présentées avant 18H00, le 18 mars 2020, en format PDF à l'adresse courriel suivante : info@aqsp.org

Représentant de l'AQSP

Afin d'assurer l'uniformité d'interprétation des documents d'appel d'offres et de faciliter l'échange d'information, l'AQSP désigne la personne suivante pour le représenter :

Laurène Souchet, Coordonnatrice

info@aqsp.org

Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.

Frais de soumission

Le soumissionnaire n'a droit à aucun dédommagement pour les frais encourus pour la préparation de sa soumission.

Contexte

L'AQSP est une organisation à but non lucratif qui a été fondé en 1989. L'Association regroupe plus de 600 membres constituant un réseau d'intervenants, de bénévoles et de professionnels, qui œuvrent en soins palliatifs au Québec.

Notre mission : être un carrefour d'échange, de réflexion et d'information pour les intervenants, les professionnels, les bénévoles et la communauté en terme de diffusion, de promotion, de formation, de soutien et de recherche en soins palliatifs.

Bien que ne fournissons pas directement de soins aux patients, différentes activités sont déployées tout au long de l'année afin de répondre à la mission que nous nous sommes donnée, notamment :

- La tenue du congrès annuel de l'AQSP, s'adressant aux professionnels de la santé et des services sociaux et aux bénévoles impliqués en soins palliatifs.

- Diffusion d'informations et nouvelles d'actualité concernant les soins palliatifs et soins de fin de vie au Québec. À cet égard, le site web, les bulletins et infolettres ainsi que les médias sociaux et la diffusion des activités de formation disponibles, sont des exemples de stratégies de communication mises de l'avant.
- Soutien à l'avancement des connaissances en soins palliatifs et de fin de vie : une bourse de recherche est allouée annuellement et un séminaire de recherche est réservé lors du congrès annuel à la diffusion des résultats des travaux de recherche.
- Agissons comme influenceurs et collaborateurs auprès des décideurs et des acteurs du milieu, afin de contribuer à l'amélioration de l'accès à des soins palliatifs de qualité de proximité sur tout le territoire québécois.

▸

Description du mandat

L'AQSP est présentement à la recherche d'une firme comptable intéressée à effectuer la vérification annuelle de ses états financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2020.

Les services que nous souhaitons obtenir sont les suivants :

- Examen annuel des dossiers de l'Organisme pour l'exercice terminant le 31 décembre 2020 incluant l'analyse de certains comptes de bilan et de résultats et les autres procédés jugés nécessaires lors de la préparation du rapport de mission d'examen
- Préparation d'un projet d'états financiers et d'états financiers finaux en français (sans audit)
- Réponse aux questions éventuelles et demandes du Conseil d'Administration de l'AQSP et de la Coordonnatrice concernant le projet d'états financiers
- Préparation et envoi des déclarations de renseignements fédérales (T3010) et provinciales
- Rencontre annuelle avec la coordonnatrice de l'AQSP pour la remise des documents nécessaires

La vérification des états financiers devra être effectuée au plus tard pour le 31 mars 2021 pour que les états financiers soient présentés pour adoption à l'assemblée générale annuelle en mai 2021.

Travaux supplémentaires pouvant être nécessaires, à la demande de l'AQSP

- Analyse des opérations comptables relatives au Congrès afin de corriger et refléter de façon juste ces activités aux états financiers
- Assistance comptable nécessaire pour finaliser et ajuster la petite caisse, les comptes à payer, les amortissements sur les immobilisations et les bourses à payer
- Autre assistance ponctuelle auprès de la coordonnatrice de l'AQSP par téléphone ou par courriel

Contenu de l'offre de services

Nous souhaitons recevoir une proposition incluant :

- les honoraires totaux prévus (incluant tous les frais, incluant les taxes)

- le nombre d'heures évaluées pour les travaux,
- la présentation de l'équipe qui devrait travailler sur notre dossier,
- les expériences, notamment de mandats auprès d'organismes à but non lucratif et charitable,
- le type de recommandations que vous formulez à vos clients sur la gouvernance, la gestion, les finances et la comptabilité, suite à une vérification,
- l'approche de vérification qui sera retenue,
- les taux horaires respectifs par catégorie de personnel.

Évaluation qualitative

Les critères suivants serviront à évaluer la qualité des offres présentées par les soumissionnaires :

1. Expérience du fournisseur
2. Connaissance des OBNL
3. Honoraires

1— Expérience du fournisseur

Ce critère permet d'évaluer l'expérience professionnelle du soumissionnaire quant à la réalisation du présent mandat. Les éléments suivants devront être mis de l'avant : mandats similaires réalisés (pour des OBNL, pour des organismes organisant un congrès annuel), expérience de l'équipe de travail proposée.

2— Connaissance des OBNL

Nous accorderons une attention particulière aux propositions qui pourront démontrer des expériences dans la vérification d'organismes à but non lucratif, plus particulièrement à statut charitable.

3— Tarifs

L'AQSP étant un organisme à but non lucratif, nous privilégierons les offres qui allient qualité et efficience dans les coûts.

Processus d'appel d'offres

Après la date limite de présentation des soumissions, la Coordinatrice examinera celles qui lui auront été envoyées. Si un fournisseur de services est choisi, son offre sera envoyée pour approbation à la Présidente de l'AQSP qui l'examinera et, le cas échéant, la soumettra pour approbation au Conseil d'administration (CA) de l'AQSP. Si le CA approuve l'offre, la firme sera invitée à signer un contrat avec l'AQSP.

Dispositions

ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

1. L'AQSP pourra accepter l'une des propositions présentées ou pourra rejeter n'importe laquelle ou la totalité des propositions.

2. L'AQSP se garde la possibilité d'ajouter des étapes éliminatoires au processus dans le cas où deux soumissions seraient équivalentes.
3. Bien que l'AQSP puisse conclure une entente sans négociation au préalable, il se réserve le droit de négocier un marché avec le soumissionnaire retenu.
4. Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus seront avisés de la décision par courriel.

DESTRUCTION DES DONNÉES

Il est de la responsabilité du fournisseur de services de s'assurer de la sécurité des données fournies par l'AQSP dans le cadre du présent contrat et de l'accès restreint à ces données.

DATE DE CLÔTURE

Les propositions devront être reçues par courriel au plus tard le 18 mars 2020, 18 h

TAXES DE VENTE

Le prix proposé pour les services (prix de la proposition) doit comprendre la taxe sur les produits et services (TPS), et la taxe de vente du Québec (TVQ). Toutes les sommes prélevées au titre de la TPS ou de la TVQ seront indiquées distinctement sur les factures.

PROPOSITIONS PRÉSENTÉES EN RETARD

Les propositions reçues à l'AQSP après la date et l'heure fixées pour la clôture de l'appel d'offres ne seront pas étudiées

Informations supplémentaires

Information disponible sur demande États financiers 2018, 2017, 2016.

Veuillez prendre en note que la tenue des registres comptables est effectuée sur le logiciel SAGE, simple comptable.